

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 451

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
No 451 27 avril
Quinzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs,

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Claude Bossey
Jean-Daniel Delley
René Duboux
Jean-Claude Favez

451

Les riches heures des Chambres fédérales

Les Chambres fédérales n'ont probablement jamais brassé autant de milliards que la semaine dernière, au cours de leur session spéciale d'avril. En moins de dix heures de débat, le Conseil des Etats a examiné et finalement accepté le nouveau régime des finances fédérales, avec 1300 millions de recettes supplémentaires à la clé pour 1981.

De son côté, le Conseil national consacrait cinq séances et une vingtaine d'heures de discussions aux — grosses — affaires nucléaires; derrière les professions de foi des uns en l'atome pour l'énergie et les doutes des autres à propos de l'avenir, il y avait en jeu les milliards de l'industrie nucléaire : les 900 millions investis à l'époque dans les trois centrales de la première génération aujourd'hui en activité, les 2550 millions empruntés pour construire Gösgen et Leibstadt, et les quelques centaines de millions déjà consacrés à Kaiseraugst, Graben et Verbois, — sans parler des milliards dépensés pour la recherche, l'exploitation et aussi la publicité en faveur de l'électricité nucléaire.

Bref, les parlementaires ont brassé de part et d'autre beaucoup d'argent, à propos de projets qu'ils vont échanger en juin, mettre au net en septembre et transmettre au peuple probablement le 3 décembre prochain.

Sur de tels objets, qui pèsent si lourd, le contrôle parlementaire permet à quelques vedettes de se profiler (l'atome comme support), à quelques porte-parole de s'enfermer péniblement, à un conseiller fédéral de surnager non sans force en plein océan d'opinions contradictoires; quant à la piétaille des conseillers nationaux et surtout des conseillères nationales (pas de femme à la tribune, à part Monique Bauer et Doris Morf), elle a mis toute sa bonne volonté à débrouiller l'écheveau nucléaire, sans toujours y parvenir si on en juge d'après le nombre des voix aux différentes votations (un tiers d'absents à la votation finale).

Mais surtout, les objets discutés la semaine dernière appartiennent à ces affaires trop importantes pour que les débats ne soient pas hypothéqués par les prévisions, les propositions et autres conceptions de l'administration, qui a (trop) bien déblayé le terrain. Il y a quelque chose de diabolique dans son habileté à démontrer une nécessité et à la faire passer pour absolue : la Confédération a besoin de moyens nouveaux, l'électricité nucléaire doit contribuer à l'indispensable diversification de notre approvisionnement en énergie. Qui peut le nier ? ou même le mettre en doute ? Personne bien sûr; et le fil rouge ainsi tendu guide les braves vers les conclusions qui s'imposent. Il suffit donc de partir d'une prémisse assez générale, d'une évidence assez vague pour être indiscutable. Le manque de temps, de courage et d'imagination fera le reste, grâce en plus à l'imbrication étroite des intérêts. Coifferont le tout, les travaux des commissions... Les socialistes eux-mêmes ont de la peine à défendre des positions originales. Quand ils s'opposent ou s'abstiennent en matière de finances fédérales, leur geste est aussitôt banalisé et ravalé au rang d'un mouvement d'humeur ou de la crainte de n'être pas suivi. Et quand ils animent de bout en bout le débat sur l'électricité nucléaire, leur appui n'est même pas relevé. L'essentiel est peut-être sauvé cependant : MM. Ritschard et Kiener ont une loi « avec laquelle on peut travailler ».

Premier round

Toutes réserves faites sur la qualité et la profondeur des débats parlementaires sur la question nucléaire, il faut pourtant faire le point attentivement : il y a gros à parier qu'au long des mois, l'enjeu final sombrera dans un entrelac d'intérêts divers. Aujourd'hui déjà il est difficile de reconnaître le véritable son des prises de position ! Un point est acquis : la revision atomique a franchi avec succès le premier obstacle. On peut s'étonner de l'ampleur de la majorité acceptante

● SUITE ET FIN AU VERSO